



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	16-2599-5	Numéro de version:	1.03
Date de révision:	20/01/2015	Annule et remplace la version du :	12/04/2011

Numéro de version Transport: 1.00 (07/02/2011)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ ESPE™ IMPREGUM F Catalyst

Numéros d'identification de produit

70-2011-3763-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

Téléphone: 01 30 31 82 82

E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Ce produit est exempté d'étiquetage par la directive 1999/45/CE car il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

3M™ ESPE™ IMPREGUM F Catalyst

Ce produit n'est pas classifié dangereux selon la Directive Européenne 1999/45/CE.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Ne s'applique pas.

S14C Stocker à l'écart des agents oxydants ou réducteurs, accélérateurs ou combustibles.

Note sur l'étiquetage

Ce produit est exempté de l'étiquetage par la directive 1999/45/CE car il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Sel de sulfonium	Aucun		30 - 40	Irr. des yeux 2, H319 (Auto classées)
o-Acétylecitate de tributyle	Aucun		30 - 40	N:R51/53 (Auto classées) Tox. aquatique chronique 2, H411 (Auto classées)
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	EINECS 272-697-1	15 - 25	
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6		5 - 10	
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9	EINECS 272-489-0	5 - 10	

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous référer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Il n'y a pas de nécessité de porter une protection respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Pâte rouge avec une odeur légèrement âcre
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Point d'éclair > 93°C
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Non applicable.</i>

Densité relative	> 1 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Densité de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,1 - 1,4 g/cm ³ [Réf. Standard :Eau = 1]

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Teneur en matières volatiles:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts):l	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Bases fortes

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:**Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Sel de sulfonium	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Sel de sulfonium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
o-Acétylecitate de tributyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
o-Acétylecitate de tributyle	Ingestion	Rat	LD50 > 25 000 mg/kg
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Polyéthylène-polypropylène glycol	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 5 700 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

3M™ ESPE™ IMPREGUM F Catalyst

Nom	Organismes	Valeur
Sel de sulfonium	Lapin	Moyennement irritant
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Sel de sulfonium	Risques pour la santé similaires	Irritant modéré
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Homme et animal	Non sensibilisant
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Sel de sulfonium	In vitro	Non mutagène
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	In vitro	Non mutagène
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogenèse
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL	pendant

3M™ ESPE™ IMPREGUM F Catalyst

de sodium				1 350 mg/kg/day	l'organogène
-----------	--	--	--	--------------------	--------------

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Sel de sulfonium	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 2 000 mg/kg	non applicable

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
o-Acétylecitate de tributyle	Aucun	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	7,82 mg/l
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	Inland Silverside	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	650 mg/l
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	Saumon de l'Atlantique	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse	68909-20-6	Algues	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l

3M™ ESPE™ IMPREGUM F Catalyst

avec la silice						
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Sel de sulfonium	Aucun		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Sel de sulfonium	Aucun	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
o-Acétylecitate de tributyle	Aucun	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	48 % en poids	Autres méthodes

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Sel de sulfonium	Aucun	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silanamine,	68909-20-6	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ ESPE™ IMPREGUM F Catalyst

triméthyl-1,1,1 N- (triméthylsilyl) -, produits d'hydrolyse avec la silice		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium	68855-54-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
o-Acétylecitate de tributyle	Aucun	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	5.1	Estimation : Facteur de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer les produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

- 18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereuses.
- 18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2011-3763-8

Non réglementé pour le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut global inventaires.

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

Tableau des maladies professionnelles

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H319 Provoque une sévère irritation oculaire.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste pertinente des phrases de risque

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

Section 1: N° FDS (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été modifiée.

Section 10: Polymérisation dangereuse (propriété physique) - L'information a été modifiée.

En tête de page: désignation commerciale du produit - L'information a été modifiée.

Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été modifiée.

Section 9: pH (Information) - L'information a été modifiée.

1.1 Identification du produit (Titre) - L'information a été modifiée.

1.2: Utilisations identifiées et pertinentes de la substance ou le mélange et les utilisations déconseillées rubrique - L'information a été modifiée.

1.3: Détails du fournisseur de la substance ou du mélange (Titre) - L'information a été modifiée.

1.4: Numéro de téléphone d'urgence (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 5: 5.2: Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 6: 6.3: Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage - L'information a été modifiée.

Section 6: 6.2: Précautions environnementales (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 6: Titre principale - L'information a été modifiée.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: - L'information a été modifiée.

Section 8: Titre principale - L'information a été modifiée.

Section 8: 8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 9: 9.1: Information à base des propriétés physiques et chimiques (Titre) - L'information a été modifiée.

Titre FDS - L'information a été modifiée.

N° de version - L'information a été modifiée.

Date de révision - L'information a été modifiée.

Section 16: Disclaimer UK - L'information a été modifiée.

Section 9: Forme physique spécifique (Information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Forme physique spécifique (Titre) - L'information a été modifiée.

Numéros d'identification - L'information a été modifiée.

Numéros d'identification - L'information a été modifiée.
Section 9: Taux d'évaporation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9 : Viscosité - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 9 : Coefficient de partage n-octanol/eau - L'information a été modifiée.
Section 9: Point d'ébullition (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Densité relative - L'information a été modifiée.
Section 9: Solubilité dans l'eau (Texte) - L'information a été modifiée.
Section 3: Tableau de composition (Titre colonne N° CAS) - L'information a été modifiée.
Section 9: Flammabilité (solide, gaz) (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 9: Propriétés oxydantes (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 12: 12.1: Toxicité (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 12: 12.4: Mobilité dans le sol (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 12: Veuillez contacter le fabricant pour plus d'information. - L'information a été modifiée.
Section 12: 12.2: Persistance et dégradabilité (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 12: 12.5: Résultats de l'évaluation PBT et vPvB - L'information a été modifiée.
Section 12:12.6: Autres effets indésirables - L'information a été modifiée.
Conformité REACH - L'information a été modifiée.
Section (Titre): Numéro de version du transport (Text) - L'information a été modifiée.
Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.
Section 13 : Code déchets UE - L'information a été modifiée.
Section 13 : information codes déchets UE - L'information a été modifiée.
Section 10 : Matières à éviter - L'information a été modifiée.
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été modifiée.
Section 9: Dangers d'explosion information - L'information a été modifiée.
Section 9: Propriétés comburantes information - L'information a été modifiée.
Section 2: Autres phrases de risques - L'information a été modifiée.
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Section 1: Téléphone d'urgence - L'information a été modifiée.
Copyright - L'information a été modifiée.
Section 9: Point d'éclair (information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Point de fusion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Limites inflammables (LEL) (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Limites inflammables (UEL) (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été modifiée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été modifiée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
Section 3 : INFORMATION SUR LES COMPOSANTS - L'information a été modifiée.
Section 16: Information de révision (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.
Téléphone (titre) - L'information a été modifiée.
Section 11: Signes et symptômes d'exposition (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau - Titre) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau ATE - text) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Renseignements supplémentaires toxicologiques - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau carcinogénicité (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 11: Lésions oculaires graves / irritant (Tableau - Titre) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Mutagénicité des cellules germinales (Titre tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Autres effets de santé (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau de la reproduction et / ou du développement (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité pour la reproduction (Tableau - Titre) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Organes Cibles - exposition répété (Tableau - Titre) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Organes cibles - exposition unique (Tableau - Titre) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 11: Dates toxicologiques (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Corrosion cutanée / irritation (Tableau - Titre) - L'information a été modifiée.
- Utilisations identifiées (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été modifiée.
Section 3: Déclaration - L'information a été modifiée.
Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
Section 2: 2.1: Classification de la substance ou du mélange (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 2: 2.2: Eléments d'étiquette (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 2: 2.3: Autres dangers (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 2: 2.2 et 2.3: DSD/DPD (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 5: Produits de combustion dangereux(Titre) - L'information a été modifiée.
Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Dangers particuliers (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: 6.4: Référence à d'autres sections (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.
Section 7: 7.1: Précautions à prendre pour la manipulation - L'information a été modifiée.
Section 7: 7.2: Conditions de stockage en toute sécurité, y compris toutes incompatibilités - L'information a été modifiée.
Section 7: 7.3: utilisation finale spécifique - L'information a été modifiée.
Section 7: Plus d'information (statement) - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 8: 8.2.2: Équipement de protection individuelle (EPI) (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Section 10: 10.1: Réactivité (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 10: 10.2: Stabilité chimique (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 10: 10.3: Possibilité des réactions dangereux (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 10: 10.4: Conditions à éviter (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 10: 10.5: Matériaux incompatibles (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 10: 10.6: Produits de décomposition dangereux - L'information a été modifiée.
Section 10: Tableau: Décomposition dangereux ou sous-produits - L'information a été modifiée.
Section 10.1: Réactivité (Information) - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1: Méthode de traitement des déchets (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1Élimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 4: 4.1: Description des mesures de premiers soins (Titre) - L'information a été modifiée.
Section 4: 4.2: La plupart des symptômes importants et les effets, à la fois aigus et retardés - L'information a été modifiée.
Section 4: 4.3: Indication de toute l'attention médicale immédiate et un traitement spécial requis (Titre) - L'information a été

modifiée.

Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après l'ingestion (Information) - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Section 8: 8.2: Contrôles de l'exposition - L'information a été modifiée.

Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 15: 15.2: évaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.

Section 2.1 : Informations de classification - L'information a été modifiée.

Remarque (phrase) - L'information a été ajoutée.

S-phrase - L'information a été ajoutée.

Section 16 : phrases de risques - L'information a été ajoutée.

16. Phrases de risques - L'information a été ajoutée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été ajoutée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été ajoutée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Matériel - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité d'un composant: N° CAS - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Organisme - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Type - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Exposition - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité d'un composant: point final - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Résultats - L'information a été ajoutée.

12: Tableau persistance et dégradabilité: Matériel - L'information a été ajoutée.

12: Tableau persistance et dégradabilité: CAS N° - L'information a été ajoutée.

12: Persistance et dégradabilité: Type de test - L'information a été ajoutée.

12: Tableau persistance et dégradabilité: Durée - L'information a été ajoutée.

12: Tableau persistance et dégradabilité: Résultats des tests - L'information a été ajoutée.

12: Tableau persistance et dégradabilité: Protocole - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulatif: Matériel - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulatif: CAS N° - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulatif: Durée - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulatif: Résultats des tests - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulatif: Protocole - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulatif: Type de test - L'information a été ajoutée.

Section 2: Notes concernant l'étiquetage (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 9 : Densité - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Classification CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.

Section 1: Information "Utilisations déconseillées" - L'information a été ajoutée.

Section 1: Tableau "Utilisations déconseillées" - L'information a été ajoutée.

Section 2: 2.2 et 2.3: Régulation CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été ajoutée.

Rubrique 12: Tableau de persistance et dégradabilité (Type d'étude) (Titre colonne) - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulatif: Type de test - L'information a été ajoutée.

Section 9: Valeur de seuil d'odeur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Solubilité (non-eau) - L'information a été ajoutée.

Section 9: Température de décomposition - L'information a été ajoutée.

Section 1 : Titre Exposition unique peut provoquer des effets sur les organes cibles - L'information a été ajoutée.

Section 11: Une exposition unique peut causer: (phrases standards) - L'information a été ajoutée.

Ne s'applique pas. - L'information a été ajoutée.

Ne s'applique pas. - L'information a été ajoutée.

Section 10: Produits de décomposition dangereux pendant la combustion - L'information a été ajoutée.

Section 11: Les ingrédients à indiquer ne se trouvent pas dans le tableau (texte). - L'information a été ajoutée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Danger par aspiration - L'information a été ajoutée.

Section 9: Température d'inflammation spontanée (information) - L'information a été ajoutée.

Section 8: 8.1.1 Table valeurs limites biologiques - L'information a été ajoutée.

Section 8: BLV - L'information a été ajoutée.

Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Nom - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Route - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Nom - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Route - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Espèces/organismes - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.

Section 8: Protection des yeux / du visage (texte) - L'information a été supprimée.

Section 2: Contient (Titre) - L'information a été supprimée.

Section 2: Phrases de sécurité (Titre) - L'information a été supprimée.

Section 2: Phrases de risques (Titre) - L'information a été supprimée.

Section 2: Symboles (Titre) - L'information a été supprimée.

15: Symboles - L'information a été supprimée.

15: Symboles - L'information a été supprimée.

Section 8 : Protection respiratoire - L'information a été supprimée.

Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.

Prints No Data if Component ecotoxicity information is not present - L'information a été supprimée.

Prints No Data if Persistence and Degradability information is not present - L'information a été supprimée.

Prints No Data if Bioaccumulative potential information is not present - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été supprimée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.

Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.

Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.

Section 11: Classification UN SGH (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.

Section 11: Les effets sur la santé (Autre information) - L'information a été supprimée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.

Phrase de risque : aucune - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité.

Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr